

Protocole EPS et activités sportives (Validé par le CHSCS le 15/09/20)

- 1- Les élèves qui débutent leur journée par une séance d'EPS arrivent directement en tenue de sport. Ceux qui terminent par l'EPS peuvent repartir directement en tenue de sport. Les élèves du primaire arrivent en tenue de sport quand c'est prévu par leur emploi du temps.
- 2- Sur les autres moments, les collégiens et lycéens peuvent utiliser les vestiaires mais en restant masqués.
- 3- Chaque collégien ou lycéen est en possession d'un sac de sport individuel permettant de regrouper ses vêtements.
- 4- Les élèves se lavent les mains avant et après chaque séance
- 5- Les activités sportives se pratiquent le plus possible sur les terrains extérieurs, à l'air libre et sans masque.
- 6- Chaque collégien ou lycéen possède une pochette pour y ranger son masque pendant l'activité sportive.
- 7- Chaque famille ayant des enfants au collège ou au lycée doit remplir l'auto certification communiquée pour pouvoir se rendre sur les installations sportives extérieures au Lycée Giono (stade de la SISPORT, piscine)
- 8- Lors des déplacements, la prise de température se fait à l'entrée du bus puis à l'entrée du stade ou de la piscine.

Plus spécifiquement pour la pratique du judo (Conformément aux préconisations du Comité Judo du Piémont)

- 9- Se laver les mains et les pieds avant de monter sur le tatami.
- 10- Nettoyage du tatami entre deux cours.
- 11- Respecter la distance de sécurité entre un couple de travail et l'autre.

Plus spécifiquement pour la pratique du cirque

- 12- Garder les distances de sécurité entre les groupes de travail.
- 13- Nettoyage du matériel entre les utilisateurs et les séances.
- 14- Nettoyage des surfaces entre deux cours.